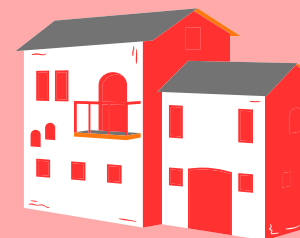




Réforme de la socialisation des loyers des logements communaux : faire payer l'austérité aux locataires pauvres

Réaction RBDH - septembre 2026



Sous la législature précédente, la classe politique bruxelloise, via son plan d'urgence pour le logement, avait choisi de dégager des moyens pour soutenir financièrement les locataires du marché privé (via l'élargissement de l'allocation-loyer régionale, de quelques centaines à plus de 12000 bénéficiaires), ainsi que les locataires des logements communaux et des CPAS via le mécanisme de socialisation, plus de 2500 ménages aidés.

La socialisation a permis de faire baisser les loyers de ces logements publics pour les aligner sur ceux pratiqués dans le logement social, la différence étant compensée par un subside régional. Cette mesure a apporté une vraie solution financière à plusieurs milliers de ménages locataires qui payaient trop cher (logement public ne veut pas dire nécessairement abordable).

Sou couvert d'austérité, qui touche bizarrement toujours les mêmes secteurs et les mêmes publics, la socialisation est déjà mise en question par un projet de réforme. Le dispositif n'est pas abandonné, mais le calcul du loyer va changer et concrètement, les loyers de ces locataires vont augmenter. Dans quelle proportion ? On n'en sait rien puisque aucune évaluation ne semble avoir été menée pour déterminer la hauteur des augmentations attendues et leurs conséquences sociales pour les ménages concernées. Ce n'est pas acceptable.

La socialisation, c'est une mesure qui a été adoptée il y a quelques années seulement, qui a eu du mal à convaincre les locataires concerné.es, notamment parce qu'elle imposait, en contrepartie, une radiation des listes d'attente du logement social. Nous exigeons que ces ménages réintègrent le registre d'attente et récupère leur ancienneté..

Le projet de réforme a été présenté au conseil consultatif du logement où le RBDH y défend les intérêts des locataires aux côtés d'autres associations bruxelloises. Nous espérons y avoir été entendus.

C'est de moyens supplémentaires dont on a besoin pour concrétiser le droit au logement, pas de réformes et de décisions qui affaiblissent toujours plus.